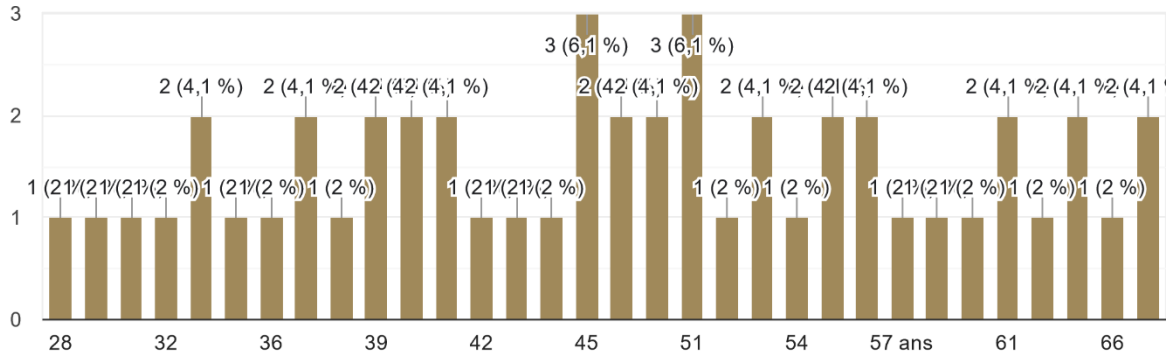


# SONDAGE SUR L'EXERCICE COORDONNÉ

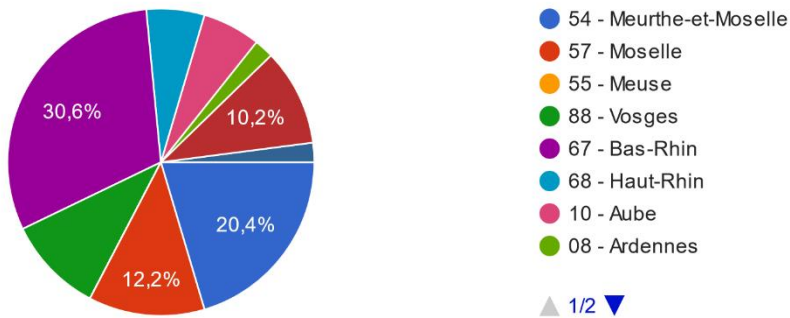
Quel est votre âge ?

49 réponses



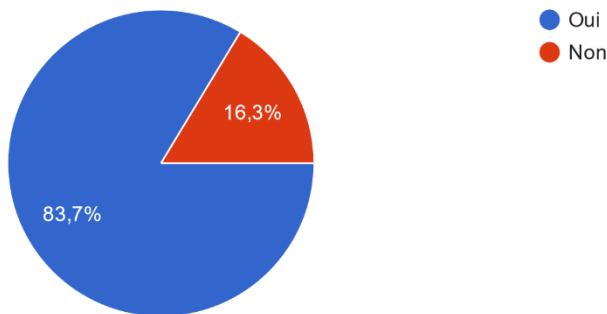
Quel est votre département d'exercice ?

49 réponses



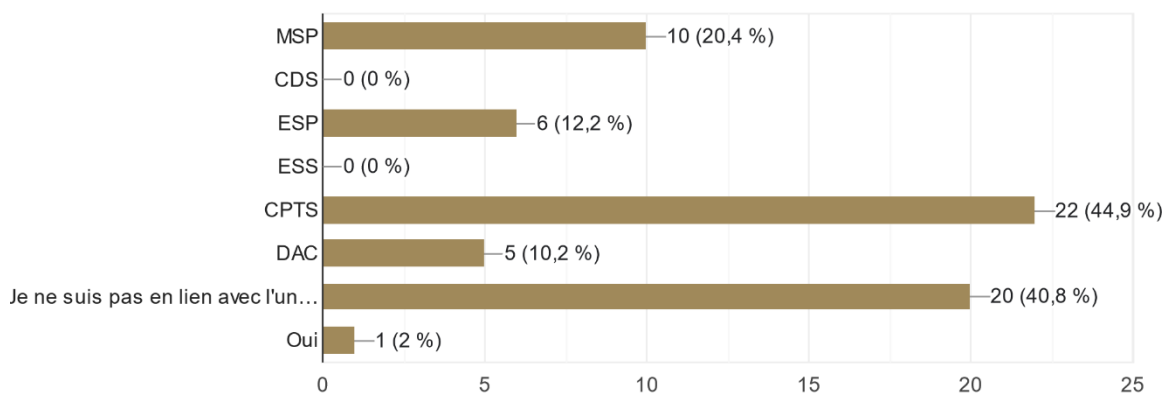
Connaissez-vous un de ces modèles d'exercice coordonné ?

49 réponses



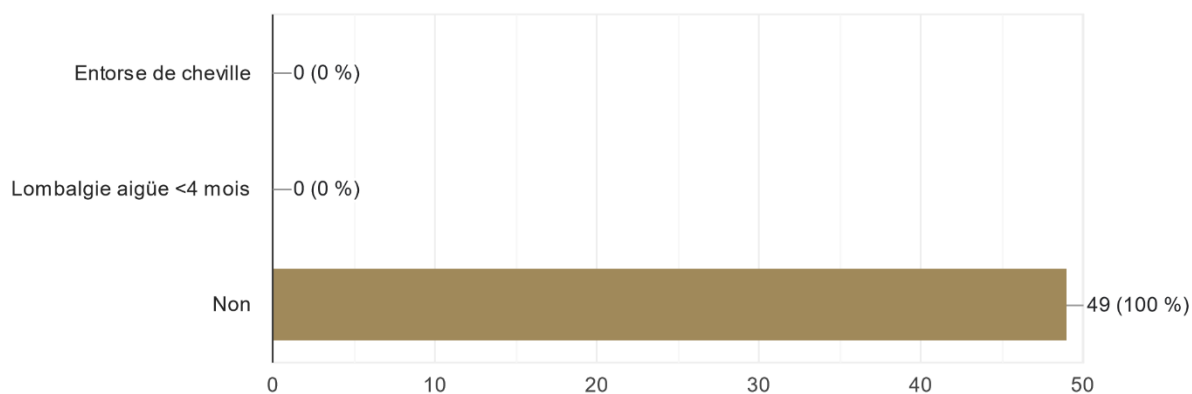
### Etes-vous en lien avec un de ces modèles d'exercice coordonné ?

49 réponses



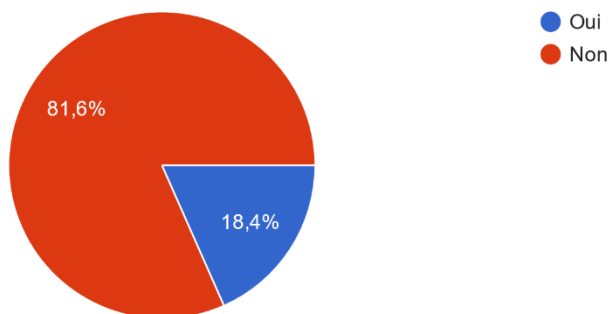
### Du fait de votre exercice coordonné, avez-vous déjà participé à un protocole de coopération parmi cette liste ?

49 réponses



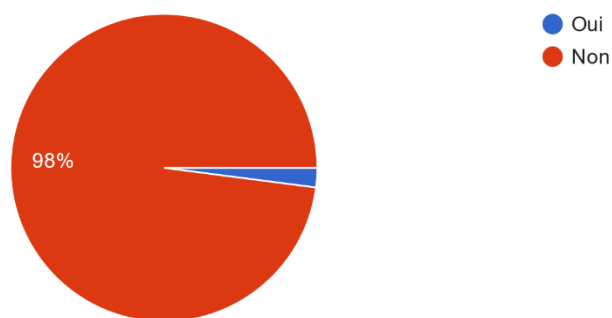
### Avez-vous déjà participé à une action coordonnée ? (par exemple : vaccination, dépistage...)

49 réponses



Etes-vous salarié d'une structure d'exercice coordonné ?

49 réponses



Comment quantifiez-vous votre intérêt au sein de ces modèles d'exercice coordonné ?

49 réponses



**Comment qualifiez-vous l'avenir de l'exercice libéral au sein d'un exercice coordonné dans 5 ans ?**

- aucune idée
- PARFOIS DANGER
- positif
- Sans avis
- Usine à gaz dispendieuse n'assurent pas de soins supplémentaires pour les patients
- Je n'en sais rien
- Aucun avenir. Gaspillage d'argent public. Une mascarade.
- Très pessimiste, le libéral est en très mauvaise posture exercice coordonné ou pas
- Va se développer
- L'exercice libéral de la kinésithérapie est en voie de disparition.
- Liberticide
- Utile et nécessaire
- Perte de notre autonomie
- Sombre
- Je le vois très noir car on ne veut pas nous donner plus d'autonomie
- L'exercice libéral existera-t-elle encore dans 5 ans ... ?
- incontournable
- J'espère mieux organisé
- nécessaire
- Important, nécessaire, doit monter en puissance

- Indispensable
- Certainement une bonne initiative mais je n'ai eu absolument aucune information et je ne sais pas où chercher l'info pour intégrer un tel dispositif. Gros gros gros manque de communication !!
- pas de qualificatif
- ne sais pas
- La norme
- Participatif et investi
- Important
- méfiance
- Plus de coopération et d'information
- En grande difficulté
- flou et forfaitisé
- Sans opinion
- Je considère, que dans la profession que j'exerce, mon contrat satisfaction s'exerce directement avec mon patient et ses progrès. M'enchaîner à d'autres structures qui finalement m'imposeront des objectifs administratifs supplémentaires , des frais supplémentaires, est juste une idée insupportable.
- ?
- nul aucun intérêt
- Il faudra une réelle communication entre professionnels médicaux ET paramédicaux avec une notion de confiance
- Très mal engagé, fin de l'exercice libéral
- abandonné
- Beaucoup de charge administratives et de contrôle des caisses et ARS
- Mauvaise
- incertain
- souhaitable
- cohésif
- incontournable
- Non concerné
- Obligatoire aux yeux des grandes instances
- Un esclavagisme supplémentaire, sans intérêt pour la qualité réelle des soins